I. P. F. H.

INTERCOMMUNALE PURE DE FINANCEMENT DU HAINAUT

I G R E T E C

Société gestionnaire

Boulevard Mayence, 1/1
6000 Charleroi
Tél. 071/ 20 28 11

AU CONSEIL COMMUNAL
DE ET A
7180 SENEFFE

REÇU le
30 OCT. 2018
Rép: 10275

Votre interlocuteur : Raphaël DURANT
Tél : 071 /20.28.81 - Fax : 071/33.42.36
E-Mail : raphael.durant@igretec.com
Vos références :
Nos références à rappeler : KC/RD/SL/1131 - 21-31740

Charleroi, le 29 octobre 2018

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir vous faire représenter à l'**Assemblée générale ordinaire** de notre intercommunale, **le mercredi 28 novembre 2018 à 17h30**, en les locaux d'IGRETEC (salle « Le Cube », boulevard Mayence 1/1 à 6000 Charleroi).

ORDRE DU JOUR

1. Deuxième évaluation annuelle du Plan stratégique 2017 – 2019 ;
2. Nominations statutaires.

Suite au décret du 29 mars 2018 modifiant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous attirons votre attention sur le fait que, conformément à l'article :

- L1523-12 §1er, à défaut de délibération, chaque délégué dispose d'un droit de vote libre correspondant au cinquième des parts attribuées à l'associé qu'il représente, et ce pour chacun des points de l'ordre du jour ;
- L1523-13 §1er (alinéas 4 et 5), la séance de l'Assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes associés.

Nous comptons beaucoup sur votre présence et vous prions d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de nos sentiments tout dévoués.

POUR LE PRESIDENT,

R. DURANT
Secrétaire général

Annexe(s) : 5 délégations
1 modèle de délibération
1 note explicative sur les points de l'ordre du jour. La deuxième évaluation annuelle du Plan stratégique 2017 - 2019 est, quant à elle, consultable sur le site www.ipfh.be.

→ Les délégués sont priés de se présenter ½ heure avant l'Assemblée générale afin de signer la liste de présences.

I.P.F.H. – ASSEMBLEE GENERALE DU 28 NOVEMBRE 2018

NOTE AUX ASSOCIES

POINT 1 DEUXIEME EVALUATION ANNUELLE DU PLAN STRATEGIQUE 2017-2019

La deuxième évaluation du Plan stratégique 2017-2019, mise en ligne sur le site de l'intercommunale, reprend :

- le contexte dans lequel évolue l'intercommunale, au niveau de l'évolution des principales participations et de la Centrale d'achats d'énergie ;
- la stratégie de financement ;
- les indicateurs de performance ;
- le budget d'exploitation.

Proposition de décision :

Il sera proposé à l'Assemblée générale d'approuver la deuxième évaluation annuelle du Plan stratégique 2017-2019.

POINT 2 NOMINATIONS STATUTAIRES

Néant.